



## Quelques cas concrets de jugements de l'OMC

*L'OMC est une organisation illégitime qui s'est imposée hors du cadre de l'ONU et de ses différents organismes (OIT, OMS, UNESCO...). Elle subordonne aux règles du commerce toutes les autres considérations (sociales, environnementales, politiques, culturelles, sanitaires) et se paie le luxe de nier les lois des états en instaurant ses propres règles sans autre forme de procès. Tout état dérogeant à ses principes est susceptible d'être jugé devant son tribunal : l'ORD (Organe de Règlement des Différends).*

### **Dans le domaine de l'environnement :**

- Depuis 1972, une loi américaine (loi MMPA) interdisait la vente de thon pêché selon une méthode qui tuait chaque année des milliers de dauphins. En 1991, le Mexique porte plainte contre cette loi qu'il considère comme un « obstacle technique au commerce » et obtient gain de cause. Les dauphins se trouvent donc sacrifiés au nom du commerce.

### **Dans le domaine de la santé publique :**

- La Thaïlande a été condamnée en 1990 parce qu'elle interdisait les importations de tabac. Même s'il s'agissait au départ de défendre un monopole d'Etat, les études de l'OMS ont prouvé que ce genre de libéralisation provoquait dans d'autres pays du Tiers-Monde une forte augmentation du nombre de fumeurs (notamment à cause des campagnes publicitaires des multinationales). Mais la Thaïlande a été contrainte d'ouvrir son marché.
- En 1998, l'ORD a condamné l'Europe à payer 116 millions de dollars chaque année (par représailles croisées, sous forme de surtaxations douanières) pour son refus d'importer de la viande de veau américaine aux hormones. Pour éviter d'être condamnée par l'OMC, l'Europe devait fournir la preuve du caractère cancérigène de ces hormones. Elle l'a pourtant fait, mais trop tard selon l'OMC !!
- Au nom de la défense de leurs brevets (accord ADPIC de l'OMC sur la propriété intellectuelle), les multinationales américaines ont attaqué les pays du Sud qui produisaient leur propres médicaments génériques anti-sida pour enrayer l'épidémie dans leurs populations décimées. La seule avancée de la conférence ministérielle OMC de Doha, largement médiatisée à l'époque, fut d'autoriser les états qui le pouvaient (Afrique du Sud, Inde, Brésil) à produire leurs propres médicaments génériques, les autres (Afrique Subsaharienne...) étant de toutes façons condamnés au pire puisque non autorisés à les importer. Mais ce seul progrès de Doha a depuis été dénoncé par les lobbies pharmaceutiques ! La moindre résistance à la marchandisation généralisée est immédiatement et violemment combattue.

### **Brevetabilité du vivant : vous devrez bientôt payer des droits sur vos gènes !!**

*Au sein de l'accord ADPIC sur la propriété intellectuelle se négocie la propriété des plantes, des animaux, transgéniques ou non, ainsi que les brevets sur « les parties et processus du corps humain »*

- En juin 1991, Craig Venter, de l'Institut National Américain de la Santé, a déposé des demandes de brevets sur plus de 2000 gènes impliqués dans le cerveau humain.
- L'exemple de la firme américaine Myriad Genetics est un autre cas d'école : cette firme a déposé des brevets sur des gènes impliqués dans certains cancers. Elle revendique le monopole sur la recherche et les méthodes de soins liées à ces gènes, notamment certains dépistages du cancer du sein. Une procédure d'opposition est engagée auprès de l'office européen des brevets par l'institut Curie, l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, et l'Institut Gustave Roussy.
- La lignée cellulaire d'un jeune indien Guarani du Panama dans laquelle on pense avoir trouvé un gène contre l'obésité a été brevetée.
- Aux Etats-Unis, la seule interdiction formulée par l'Office des brevets et marques déposées concerne le brevetage d'un être humain en tant que tel !! Ouf, on est sauvé !

### **L'OMC a aussi son mot à dire sur les politiques extérieures des états !**

- En vertu des accords de Lomé signés en 1975, l'Europe attribuait des tarifs préférentiels à ses anciennes colonies d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique pour leurs exportations de bananes. Elle a été attaquée par les USA devant l'OMC. Pourtant l'Union Européenne avait pris soin de faire figurer cette exception dans les accords agricoles de l'OMC. Mais c'est au nom de l'accord sur les services (AGCS), secteur de la distribution, qu'elle a été condamnée...

## ➤ **L'ALENA, le FMI et la Banque Mondiale, l'Union Européenne :**

*Outre l'OMC, il faut bien reconnaître que de nombreux organismes internationaux se chargent de préparer le terrain à l'AGCS en appliquant des politiques de libre-échange ultra-libérales. Dans le Tiers-Monde, il s'agit du FMI et de la Banque Mondiale. En Amérique, de l'ALENA (et bientôt de la ZLEA). En Europe...de l'Union Européenne ! A chaque fois, l'intention est la même : remplacer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes par le droits des investisseurs et des multinationales à disposer des peuples, et organiser l'insécurité sociale pour mettre à bas toute tentative de contestation (le FMI n'a-t-il pas déclaré : « Un système de retraites par répartition peut déprimer l'économie car il crée de la sécurité dans le corps social » ?).*

- La firme transnationale américaine UPS (service de courrier rapide) a porté plainte contre la Poste Canadienne pour concurrence déloyale. Elle réclame 160 millions de dollars de dommages et intérêts en contrepartie des subventions touchées par la Poste Canadienne.
- Dans le cadre de l'ALENA, l'industrie pharmaceutique a obtenu la condamnation du Canada parce que la promotion des médicaments génériques était considérée comme une limitation quantitative pour la commercialisation des autres médicaments.
- La loi américaine sur « l'air propre » interdisait le MBTE, un additif à l'essence considéré comme polluant pour les nappes phréatiques. Une firme canadienne produisant le MBTE a attaqué l'Etat de Californie au motif que cette loi est « plus restrictive que nécessaire » pour le commerce.

## **Quelques exemples de privatisations de services :**

- Le Niger est sous la férule du FMI qui lui a imposé la privatisation de l'Office National des Transports, lequel desservait quelques 11000 villages et campements de brousse, en acheminant l'aide alimentaire, les produits vétérinaires pour le bétail, les semences... Des transporteurs privés ont racheté les camions et ne roulent plus que sur les bonnes pistes. Résultat : des milliers de villages et de campements sont coupés de tout approvisionnement ; des familles entières n'ont plus qu'à rejoindre les bidonvilles.
- Toujours au Niger, le FMI a exigé la privatisation du Laboratoire central contre les épidémies bovines. Conséquence : les éleveurs n'ont plus les moyens de payer les nouveaux prix exorbitants pour les certificats de santé de leur bétail : pas de certificat de santé, et donc pas d'exportation (21 millions de têtes principalement exportées vers les pays voisins)
- Une compagnie privée exploite les ressources en eau du Lesotho ; mais ce pays n'est pas rentable. L'eau est donc vendue au voisin, l'Afrique du Sud. Non seulement le Lesotho ne bénéficie pas de ses ressources naturelles mais en plus ses réserves sont allègrement pillées sans aucun souci de durabilité... En Mauritanie aussi, l'eau représente un cinquième du budget des ménages depuis la privatisation de la compagnie des eaux. D'ailleurs les exemples de privatisations calamiteuses du secteur de l'eau sont légions : Bolivie, Ghana, Afrique du Sud etc.
- Depuis que le secteur de la santé a été privatisé au Salvador, tous les indicateurs de santé publique se sont dégradés, en particulier le taux de mortalité infantile. L'accès au soin a considérablement diminué pour les populations pauvres.
- Les prix pratiqués par les monopoles privés étrangers (essentiellement américains) qui gèrent l'eau, l'électricité, les télécommunications et les services portuaires sont une des raisons de la crise argentine, puisque ces prix étaient devenus parmi les plus élevés au monde (malgré les différences de salaires et de développement, les sociétés américaines alignaient leurs tarifs sur ceux pratiqués aux Etats-Unis et les prix étaient libellés en dollars !).
- Les services financiers en Equateur et Argentine : quelques groupes financiers ont mis la main sur l'épargne locale et ont réorienté tous les crédits vers les populations riches et les grandes entreprises (souvent étrangères), limitant les prêts aux populations pauvres, aux PME, et provoquant ainsi une recrudescence du chômage.
- Plus proche de nous : l'exemple de l'électricité californienne (dont quelques grosses firmes ont volontairement organisé le déficit pour faire monter les prix) ; la privatisation désastreuse du rail britannique qui a coûté des vies (imaginons une seconde les cris d'horreur qu'auraient poussés les libéraux si la compagnie ferroviaire avait été publique !). Moins évoqué et pourtant tellement révélateur : le cas des Anglais qui viennent se faire soigner en France ; le problème des centrales nucléaires britanniques privatisées pendant leur rentabilité puis renationalisées quand les coûts de démantèlement ou de maintenance pèsent trop lourds !

Source : Comité Attac Nord-Essonne, France

### **ATTAC-QUÉBEC (groupe de Montréal)**

5744, avenue de l'Esplanade, Montréal (Québec) H2T 3A1

Tél : (514) 279-7364 Téléc : (514) 352-0046

[quebec@attac.org](mailto:quebec@attac.org)

<http://www.quebec.attac.org/index.html>